



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Relations diplomatiques avec la junte autoritaire au pouvoir en Guinée

Question écrite n° 4929

Texte de la question

M. Thomas Portes alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les agissements de la junte militaire en Guinée. En 2021, après sa prise de pouvoir par la force suite au coup d'État mené contre l'ancien président, le chef de la junte avait promis de rendre le pouvoir au peuple de Guinée au bout de trois ans maximum. Quatre ans plus tard, le processus de transition démocratique a été confisqué par le chef de la junte militaire, qui ne semble pas vouloir s'effacer en faveur d'un régime démocratique durable. Le gouvernement guinéen a même entrepris une tournée dans le pays tandis que le président de la transition annonce à demi-mot qu'il présentera sa candidature à la future présidentielle. Face à la montée de la contestation populaire, le régime s'est engagé dans une spirale de répression et de violence envers toute personne demandant un retour à l'ordre constitutionnel. La panoplie des outils répressifs mis en place par la junte vise manifestement à étouffer tout mouvement contestataire : interdiction des manifestations depuis 2022, dissolution des partis politiques d'opposition, suspension de la délivrance des agréments aux associations et organisations non gouvernementales, fermeture des médias non gouvernementaux et autres sites d'information ou encore restriction de l'accès à internet. Amnesty international rapporte que les répressions systématiques des manifestations ont causé la mort d'au moins 47 personnes entre septembre 2021 et avril 2024. Récemment, le 6 janvier 2025, 3 nouveaux manifestants ont été tués par balle lors d'une manifestation pacifique. Depuis quelques mois, le gouvernement a accéléré sa répression, semant la terreur parmi la population, en faisant de l'enlèvement d'opposants une pratique courante. C'est dans ce contexte que deux militants du FNDC ont été enlevés par un groupe d'hommes cagoulés en tenue militaire en juillet 2024, pour être emmenés de force vers un lieu inconnu. Depuis, ils demeurent introuvables. Peu de temps après, le 3 décembre 2024, un journaliste guinéen administrateur général du site d'information *Le Révélateur 224*, a lui aussi été enlevé en pleine rue, de nuit, par des gendarmes. Depuis lors, il n'a plus donné signe de vie. Enfin, très récemment, le coordinateur du Forum des forces sociales de Guinée a été enlevé à son domicile le 19 février 2025. Il a par la suite été retrouvé le soir-même, non loin d'une base militaire de la junte. Il avait été torturé et ne peut plus se servir de ses membres supérieurs depuis. Pourtant, malgré ces exactions, il semble que la France continue de soutenir la junte, notamment par le détachement de fonctionnaires et de militaires français. Le journaliste Thomas Dietrich souligne, par exemple, qu'un officier français est actuellement détaché en tant que conseiller auprès de la gendarmerie guinéenne. Celui qui dirige cette instance est pourtant suspecté d'avoir notamment orchestré des enlèvements d'opposants. Il est par ailleurs nommément visé par une plainte déposée devant la justice française par les familles des deux militants. M. le député interpelle donc M. le ministre sur la continuité du soutien du Gouvernement à la junte militaire alors même que la France n'a pas hésité à rompre ses relations diplomatiques avec d'autres pays de la région du fait de leurs abus de pouvoir. Il lui demande la nature exacte de la coopération diplomatique et sécuritaire tissée entre la France et le régime guinéen. Il l'interroge sur le nombre et les missions du personnel militaire français engagé auprès des dirigeants au pouvoir en Guinée. Il l'interroge sur les raisons expliquant le différentiel de traitement et de relations diplomatiques entre le pouvoir guinéen et les autres pays de la région aux mains de gouvernements autoritaires. Il l'interroge enfin sur les actions que le Gouvernement compte mettre en place afin de favoriser le respect des droits du peuple guinéen.

Texte de la réponse

La France entretient un dialogue transparent et exigeant avec les autorités de transition, notamment sur l'importance d'avancées concrètes pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel, dans un esprit d'apaisement avec l'ensemble des forces politiques. La réintégration de la Guinée au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie doit contribuer à cet objectif. Les libertés fondamentales et les principes de l'État de droit doivent être garantis pour l'ensemble des forces politiques et de la société civile. Nous avons appelé les autorités de transition guinéennes à accentuer leurs efforts en ce sens. Comme l'a indiqué le porte-parole du ministère de l'Europe et des affaires étrangères le 7 mars, nous avons exprimé aux autorités guinéennes notre préoccupation concernant les disparitions des activistes Oumar Sylla, alias Foniké Menguè, Mamadou Billo Bah et celle du journaliste Marouane Camara. Nous sommes tout autant préoccupés par l'enlèvement et les violences dont a été victime l'activiste Abdoul Sacko. Nous avons appelé les autorités guinéennes, auxquelles nous avons fait part à haut niveau de notre inquiétude, à faire toute la lumière sur les circonstances de ces disparitions et à ce que des réponses soient apportées aux inquiétudes légitimes des familles et des proches. En cohérence avec ses principes, la France continue d'appeler les autorités guinéennes à garantir la liberté d'expression et la sécurité de l'espace civique, conformément à leurs engagements.

Données clés

Auteur : [M. Thomas Portes](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4929

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1496

Réponse publiée au JO le : [6 mai 2025](#), page 3275